



Intégration fiscale - Niveau 2

Ref 8930003

Intégration fiscale - Niveau 2

Formations courtes

Perfectionnement	2 jours (14 heures)	Paris
------------------	---------------------	-------

Maîtriser les techniques d'optimisation

Le régime de l'intégration fiscale est amené à se compliquer au fur et à mesure des évolutions en matière de restructurations du groupe. Il est donc essentiel d'anticiper les entrées et sorties d'une société dans le périmètre d'intégration, de mesurer les risques liés aux fusions et acquisitions de sociétés intégrées et enfin, de limiter au maximum les risques fiscaux pesant sur le groupe en général.

Objectifs

Identifier les événements affectant le groupe intégré : modifications du périmètre, restructurations

Optimiser le résultat d'ensemble du groupe

Déclarer le résultat fiscal d'ensemble du groupe intégré et prévenir les contrôles fiscaux

Pour qui ?

Responsables fiscaux et financiers des groupes intégrés
Responsables comptables chargés de la mise en œuvre du régime
Avocats, experts-comptables et

commissaires aux comptes

Code dokélio : 52019

Prérequis

Maîtriser les mécanismes de l'intégration fiscale ou avoir suivi au préalable " Intégration fiscale - Niveau 1 " (code 30019)

Compétences acquises:

Calculer le résultat d'ensemble d'un groupe intégré en tenant compte des impacts fiscaux liés aux opérations de restructuration

Programme

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Test de connaissances : les principes de l'intégration fiscale

Déterminer et maîtriser le périmètre du groupe intégré

Préparer l'entrée d'une société dans le groupe

- Le traitement des pertes fiscales existantes
- Les opérations financières préalables
- Maîtriser la gestion des flux de dividendes intragroupe

Étude de cas : inconvénients de l'option pour l'intégration fiscale

Anticiper les conséquences de l'évolution du périmètre

- Les événements entraînant la sortie d'une société filiale : sortie programmée, exclusion du groupe...
- Les événements entraînant la dissolution du groupe : dissolution programmée, dissolution automatique...
- Gérer les opérations affectant le périmètre ou l'existence du groupe

Étude de cas : gestion des conséquences des sorties de groupe (états 2058 ER et ES)

Gérer l'acquisition ou l'absorption de la société mère

- La constitution d'un nouveau groupe
- Continuer à bénéficier du déficit d'ensemble de l'ancien groupe

Étude de cas : analyse des conséquences d'une prise de contrôle de la société mère et imputation des déficits sur une base élargie

Mesurer l'impact des restructurations

- Minorer l'impact des fusions au sein du groupe
- Gérer la remise en cause de la neutralisation initiale des résultats de cession interne d'immobilisations
- Gérer les incidences des apports partiels d'actif
- Les distributions opérées au cours du premier exercice intégré
- Les distributions postérieures à la clôture du premier exercice intégré
- Les conséquences financières des sorties du périmètre ou de la dissolution du groupe

Anticiper les risques fiscaux pesant sur les groupes intégrés et gérer le contrôle fiscal

Identifier les risques majeurs

- Absence de dépôt de déclarations par les sociétés filles
- Les erreurs, insuffisances ou omissions dans les opérations de retraitement

Faire face au contrôle fiscal

- Lorsque la société tête de groupe est contrôlée
- Lorsque les filiales sont contrôlées
- Les règles de prescription

Analyser les conséquences d'un contrôle fiscal et connaître les voies de recours

Étude de cas : analyse des précautions à prendre dans la rédaction des déclarations afin de prévenir les risques de contrôles fiscaux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

1660€ HT

Prochaines sessions

Paris

16 et 17 déc. 2019

16-12-2019

17-12-2019

S'inscrire

[Nous contacter](#)